

MONNAIE - BAYS SA

Monsieur Patrice Mouffe Quai du Pont Canal 3 BE-7110 STREPY-BRACQUEGNIES

Date:

28 mars 2014

Votre contact:

Monsieur Benny Broekaert

Votre référence:

_

Notre référence:

BBR/GPE/BPC-560-2257/0884.14

Concerne:

Attestation d'exécutants qualifiés pour la réparation manuelle du béton carbonaté à l'aide de mortiers de réparation hydrauliques du type CC et PCC

Cher Monsieur Mouffe

Le Comité de Certification 'Réparation et Protection du béton' de BCCA a décidé en date du 20 mars 2014, que les employés inscrits par votre firme - Monnaie-Bays sa - ayant participé à l'examen pour Exécutant Qualifié dans le domaine de la réparation et de la protection du béton carbonaté par application manuelle des mortiers hydrauliques du type CC et PC:

- Conti Giuseppe
- Detourbe Pascal
- Sigler Pierre

ont réussi les examens théorique et pratique.

Par conséquent BCCA, en tant qu'Organisme de Certification, donne à la firme Monnaie - Bays sa , sur avis du Comité de Certification mentionné ci-dessus, l'autorisation de reprendre les hommes précités dans la liste d'Exécutants Qualifiés, à gérer par la firme même, pour les techniques de réparations mentionnées ci-dessus. La liste générique, gérée par BCCA, sera également adaptée en ce sens.

Tous constats liés aux personnes sont décrits, pour chaque partie d'essai, dans le rapport d'essai du CSTC rédigé à la date du 15 janvier 2014 et ayant pour référence DE612X240/3 - BE13D041.

Cet écrit peut être considéré comme une attestation, éditée par BCCA, pour la reconnaissance des employés inscrits par la firme souscrivante.



Les personnes précitées sont activées par BCCA sous le Certificat de Processus Niveau A, valable à ce jour, pour l'application des produits, systèmes et techniques prescrits

BPC-560-2257-0101.A-01

Edité par BCCA

Au nom de la firme Monnaie-Bays sa à Strepy-Bracquegnies

d Attention: la validité du Certificat de Processus en question peut, à tout moment, être vérifiée sur le site web de BCCA (www.bcca.be). Si, pour une raison quelconque, le Certificat de Processus doit être retiré ou suspendu, il sera enlevé du site web de BCCA et la présente attestation perdra toute force de preuve dans le cadre de la Certification de Processus.

La spécification du niveau d'attestation (code A, B ou C dans le numéro du Certificat de Processus) peut varier dans le temps.

Remarques importantes:

- étant donné que l'attestation est éditée au nom de la firme qui emploie, l'attestation expire quand l'employé change d'employeur. L'attestation n'est donc pas transmissible;
- les 'attestations de participation à la formation de réparation du béton pour Exécutants Qualifiés' qui vous ont éventuellement été envoyée par Edutec/Construtec ne remplace, en aucun cas, la valeur des Certificats de Processus et des lettres d'attestation édités par BCCA.

Veuillez-croire, cher Monsieur Mouffe, en l'expression de nos sentiments distingués.

A

ir. Benny De Blaere Directeur Général







MONNAIE - BAYS SA

Monsieur Patrice Mouffe Quai du Pont Canal 3 BE-7110 STREPY-BRACQUEGNIES

Date:

28 mars 2014

Votre contact:

Monsieur Benny Broekaert

Votre référence:

-

Notre référence:

BBR/GPE/BPC-560-2257/0885.14

Concerne:

Résultats d'examen pour obtenir l'attestation d'exécutant qualifié pour la réparation manuelle du béton carbonaté à l'aide de mortiers de réparation

hydrauliques du type CC et PCC

Cher Monsieur Mouffe

Le Comité de Certification 'Réparation et Protection du béton' de BCCA a décidé en date du 20 mars 2014, que l'employé inscrit par votre firme - Monnaie-Bays sa - ayant participé à l'examen pour Exécutant Qualifié dans le domaine de la réparation et de la protection du béton carbonaté par application manuelle des mortiers hydrauliques du type CC et PC:

Legat Frederic

n'a pas réussi les examens théorique et pratique.

La personne précité n'a su répondre au critère de la résistance d'adhérence mesuré (celle-ci doit être en moyenne > 2,0 MPa et de plus chaque valeur mesurée individuelle doit être > 1,5 MPa).

Par conséquent, la personne précitée ne peut être repris dans la liste d'Exécutants Qualifiés, à gérer par la firme même, pour les techniques de réparations mentionnées ci-dessus.

Tous les constats liés à la personne sont décrits, pour chaque partie d'essai, dans le rapport d'essai du CTSC rédigé à la date du 15 janvier 2014 et ayant pour référence DE612X240/3 - BE13D041.



Remarques importantes:

les 'attestations de participation à la formation de réparation du béton pour Exécutants Qualifiés' qui vous ont éventuellement été envoyées par Edutec/Construtec ne remplacent, en aucun cas, la valeur des Certificats de Processus et des lettres d'attestation

Veuillez-croire, cher Monsieur Mouffe, en l'expression de nos sentiments distingués.

ir. Benny De Blaere Directeur Général

BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION

Fondé par : CSTC et SECO Certificateur accrédité n° 021



Rue d'Arlon 53 BE - 1040 BRUXELLES Tel.: + 32 2 238 24 11 Fax: + 32 2 238 24 01



CERTIFICAT DE PROCESSUS NIVEAU À POUR L'APPLICATION DES PRODUITS, SYSTÈMES ET TECHNIQUES PRESCRITS

BPC - 560 - 2257 - 0101.A - 01

Le BCCA déclare qu'il est établi que

Monnaie - Bays sa Quai du Pont Canal 3 BE - 7110 STRÉPY-BRACQUEGNIES

prend les mesures nécessaires, selon le Règlement de Certification TRA-BPC-560, pour assurer qu'on peut avoir confiance dans l'implémentation correcte des processus d'exécution dans le domaine d'activité

RÉPARATION du BÉTON CARBONATÉ

en particulier pour les techniques mentionnées ci-dessous

Réparation manuelle

Les processus visés correspondent à une spécification rédigée selon les règles de la norme NBN 1504-10 et les Prescriptions Techniques pour le marquage BENOR PTV-BPC-560-01 "Prescriptions Techniques pour les entreprises qui effectuent des travaux de réparation et de protection du béton carbonaté par voie manuelle ou mécanique".

Le niveau d'attestation couvre les entreprises qui effectuent des travaux conformément à des cahiers de charges, basés sur des techniques généralement acceptées, et dans lesquels sont décrits les produits, systèmes et techniques à appliquer. Il s'agit de produits, systèmes et techniques comme mentionnés dans l'annexe 1 de ce certificat, dont l'aptitude est démontrée via une certification BENOR ou une déclaration de qualité considérée comme équivalente par le prescripteur et BCCA.

Le Certificat de Processus à été attribué sur base d'un examen initial et de la constatation de l'engagement de l'entreprise à effectuer les taches suivantes, conformément au Règlement d'Application pour la certification de processus BENOR TRA-BPC-560 de BCCA:

- L'attestation de(s) employé(s) en tant qu'Exécutant Qualifié dans le domaine d'activité et les techniques mentionnées au dessus par un centre de formation et d'examen reconnu par BCCA;
- L'implémentation d'un système de contrôle de production ou de contrôle d'exécution approuvé par BCCA, qui répond aux règles de la norme NBN EN 1504-10 et le TRA-BPC-560;
- > L'application d'un plan de contrôle de conformité spécifique approuvé par BCCA

pour tous travaux effectués sous certification.

BCCA prévoit un contrôle externe, qui consiste en:

- Une validation régulière des produits et systèmes appliqués et des Exécutants Qualifiés;
- > Un audit annuel du système de contrôle de production ou de contrôle d'exécution;
- > Un contrôle régulier des résultats et du contrôle interne;
- Des visites de chantier régulières par coup de sonde en ce compris des essais de contrôle in situ par un laboratoire d'essais externe sur des lots indiqués par BCCA.

Ce certificat entre en vigueur le 28/03/2014 et reste valable jusqu'au 31/12/2016 tant que les conditions fixées dans le Règlement d'Application TRA-BPC-560 et les conditions d'exécutions de l'entreprise et l'FPC de l'entreprise même ne sont pas modifiés significativement. La validité de ce certificat sera confirmée par BCCA chaque année. Sur demande, BCCA donnera des renseignements concernant la validité de ce certificat.

Fait à Bruxelles le 28/03/2014



ir. Benny De Blaere Directeur Général



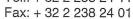
Ce schéma de BCCA est reconnu par Construction Quality asbl

BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION

Fondé par : CSTC et SECO Certificateur accrédité n° 021



Rue d'Arlon 53 BE - 1040 BRUXELLES Tel.: + 32 2 238 24 11





ANNEXE 1

28/03/2014

LISTE DES PRODUITS ET SYSTÈMES UTILISÉS PAR L'ENTREPRISE

BPC - 560 - 2257 - 0101.A - 01

- Mortiers de réparation hydrauliques (CC) de la classe R4 ou plus bas;
- Mortiers de réparation hydrauliques polymères (PCC) de la classe R4 ou plus bas.





BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION

Fondé par : CSTC et SECO Certificateur accrédité n° 028PR

Rue d'Arlon 53 BE - 1040 BRUXELLES Tel.: + 32 2 238 24 11 Fax: + 32 2 238 24 01

CERTIFICAT DE BASE PEINTRE INDUSTRIEL ANTICORROSION DECAPAGE ET PEINTURE MANUELS

BCCA certifie que

Monsieur Conti Giuseppe

Numéro du certificat : BP-811-2257-219

Conformément à la NBN EN ISO 12944-7:1998 et au système de référence Certificat de base 'décapage et peinture manuels' (BP-811-10.4.1):

- 1. a réussi avec fruit les épreuves 'Peintres Industriels Anticorrosion' Certificat de base 'décapage et peinture manuels;
- 2. a prouvé qu'il effectue régulièrement ces travaux de peinture anticorrosion.

Ce certificat a une durée de validité de cinq ans et n'est valable que s'il est accompagné d'une Déclaration de validité délivrée par BCCA - au nom de l'employeur - depuis 12 mois au maximum.

Ce certificat est remis le 07/02/2012 et est valable jusqu'au 07/02/2017.

Fait à Bruxelles, le 07/02/2012.









Centre de compétence Quai du Pont Canal 5 7110 STREPY-BRACQUEGNIES ☎ 064/31 20 60 – 昌 064/31 20 85

LE FOREM LA LOUVIERE – DIRECTION REGIONALE FORMATION ATTESTATION DE FORMATION

Nous attestons que Monsieur/Madame-CONTI GIUSEPPE né(e) le 06/05/1960 a suivi la formation corrosion – anticorrosion au centre de formation FOREM PIGMENTS qui s'est déroulée en dates des 19 ; 20 ; 24 et 26/03/2015.

Contenu de la formation :

- La corrosion;
- Les traitements de surface ;
- La préparation des surfaces ;
- Les peintures et vernis;
- Les techniques d'application des peintures ;
- Les défauts des peintures ;
- Tests et contrôles ;
- Les phases de réalisation des travaux de peinture anticorrosion ;
- Hygiène, sécurité, environnement.

Fait à Strépy-Bracquegines, 07/04/2015

Directeur formation ou délégué

Hilda DE BOECK Responsable de centre



Strépy-Bracquegnies, le lundi 5 septembre 2022

Attestation

La soussignée, S.A. Monnaie sise Quai du Pont Canal, 3 à 7110 Strépy-Bracquegnies, représentée par Nathalie Marotta — Directrice des ressources humaines, atteste par la présente que Monsieur Conti Giuseppe, né le 06/05/1960, occupé chez nous du 13/04/1993 au 30/04/2021 a suivi la formation de « Gestionnaire de chantiers ». Ci-dessous, le détail de cette formation :

Formateur et lieu de formation : IFAPME Les Isnes, rue Saucin 66 - 5032 Les Isnes

Modules suivis:

- 25/ 09 /2014 MODULE 2 « Techniques d'exécution » : Analyse des moyens d'exécution possibles et disponibles, techniques d'exécution pour la réalisation des fondations et la réalisation des structures, paramètre à prendre en compte...
- O2/10/2014 MODULE 3 « Préparation de chantier et plan qualité » Apport du plan qualité de chantier pour les travaux inhabituels ou à risque, exemple concret d'un plan qualité, ...
- 09/10/2014 MODULE 4 « Calcul du prix de revient et suivi de chantier » Règles de base d'élaboration d'un métré, éléments constitutifs du prix de revient et analyse, logiciels utilisés pour les remises de prix dans le secteur et applications sur Excel, suivi financier, comment obtenir des budgets pour le traitement du planning et du suivi des travaux sur base d'un dossier de calcul élaboré...
- Préparation d'une réunion efficace : objectifs, ordre du jour... Gestion de la réunion : timing, droit à la parole, qui va présider la réunion ?... Evaluation...
- > 06/11/2014 MODULE 7 « Planning » Conception d'un planning de chantier, techniques de planification, et intérêt de l'outil informatique, programmes existant (MS Project,...)
- 13/11/2014 MODULE 8 « Pathologie de la construction »
 Ce module abordera la teneur en humidité des matériaux et la façon de la mesurer,...
- 20/11/2014 MODULE 9 « Sécurité sur chantier »
 Obligations légales en terme de sécurité sur chantier : réalisation d'une police de sécurité en fonction de la structure de l'entreprise, influence de la législation, instruments pour répondre aux obligations légales...
- 28/11/2014 MODULE 10 « Aspects environnementaux » Gestion des déchets, aspects réglementaires environnementaux, management environnemental (normes), autorisations permis environnement...

Fait à Strépy-Bracquegnies, le 5 septembre 2022.

Nathalie Marotta Directrice des ressources humaines.





Diploma

Basic Elements of Safety SCC Sécurité de base VCA

Name / Nom

Date of birth / Date de naissance

Place of birth / Lieu de naissance

Date of issuance / Date d'émission

Place of issuance / Lieu d'émission

Valid until / Valable jusqu'au

On behalf of the examination centre

1000

Au nom du centre d'examen

CONTI GIUSEPPE

06-05-1960

AGRIGENTO

23-06-2017

Brussels

23-06-2027

Graduate holder

Diplômé





Koningsstraat 132 bus 1, 1000 Brussel Rue Royale 132 bte 1, 1000 Bruxelles t +32 2 209 67 20 • f +32 2 209 65 00 www.constructiv.be • info@constructiv.be

e-mail: training@constructiv.be

This diploma is registered in the Belgian Central Diploma Register VCA: www.besacc-vca.be

The holder of this diploma has successfully passed the examination based on the official VCA attainment targets and testing targets.